

PROGRAMME DE FORMATION

L'INFORMATION PREOCCUPANTE MOD2 : BESOINS FONDAMENTAUX DE L'ENFANT ET REFERENTIEL NATIONAL DE LA HAS THEMATIQUES SPECIFIQUES ET TECHNIQUES D'ENTRETIEN



Institut d'anthropologie clinique
ORGANISME DE FORMATION

SIRET 827 757 477 00019 - APE 8559A

Prestataire de formation 76310860731 - ODPIC 5644



La certification Qualiopi est délivrée
au titre de la loi des compétences
d'actions de formation.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ACTIONS DE FORMATION

Public : Groupe pluridisciplinaire (15 participant·e·s max.) tout·e professionnel·le exerçant dans le champ de la protection de l'enfant, s'intéressant à la prise en charge des informations préoccupantes.

Prérequis : Avoir bénéficié

- soit du Module

"L'information préoccupante : besoins fondamentaux de l'enfant et référentiel national de la HAS" (5 jours)

- soit des Modules

"Évaluer et intervenir en protection de l'enfant - MOD1 : Pourvoir aux besoins de l'enfant : méthode d'intervention" (2 jours) + "L'information préoccupante : connaître le référentiel national de la HAS" (3 jours).

Durée : 3 jours (21 heures)

CONTENU

Objectifs

Permettre aux professionnel·le·s d'être capable d'utiliser le référentiel de l'HAS "pour évaluer la situation d'un enfant en danger", de manière à réaliser des évaluations ajustées en favorisant, autant que possible un horizon de coopération avec l'enfant, ses parents et son environnement écosystémique.

Compétences

- Être capable d'accéder au matériel documentaire du référentiel national, d'en comprendre l'intérêt, la logique et l'organisation..
- Être capable d'utiliser les différentes thématiques d'évaluation du référentiel.
- Avoir la capacité de mettre en œuvre le référentiel auprès de l'enfant, ses parents et l'environnement écosystémique.
- Être capable de rédiger les documents afférents à l'évaluation d'une situation d'enfant en danger en respectant le référentiel national (Journal, note, rapport).
- Avoir la capacité d'inscrire l'évaluation d'une situation d'enfant en danger dans la perspective de la pourvoyance des besoins de l'enfant.

Description

Depuis sa fondation, le dispositif de protection de l'enfant fait l'objet de critiques auxquelles différents textes législatifs successifs devaient apporter des réponses. En 9 ans, deux lois (2007, 2016) ont tenté d'améliorer la qualité du dispositif afin de réduire la part significative des jeunes adultes sortant de l'ASE qui présentent des troubles psychiques et/ou difficultés sociales. Depuis sa redéfinition en 1958 et jusqu'à maintenant, le sens du dispositif de protection judiciaire de l'enfance est polarisé par la notion de danger. La loi de 2016 propose un changement de paradigme en polarisant cette fois l'intervention sur la notion de besoins de l'enfant. En 2021, à la demande du Secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), un référentiel national d'évaluation des situations d'enfant en danger a été réalisé par la Haute Autorité de Santé (HAS). Ce cadre légal nous oblige à articuler ensemble les notions de « besoins » et celles de « danger » dans de nouveaux cadres méthodologiques d'intervention pour l'ensemble des situations en protection de l'enfant.

Le·la professionnel·le devra identifier chaque problématique (inceste, agression sexuelle, violences, maltraitements, négligences, co parentalité incohérente et/ou hyperconflituelle, souffrances psychiatriques) avec cette articulation Besoins/Dangers. Pour ce faire, il doit acquérir un ensemble de techniques d'entretien qui lui permettront d'identifier les empêchements

familiaux et d'amorcer les futurs dialogues en terme de ressources si l'enfant entre dans le parcours de protection de l'enfant.

Ce module a pour objectif de doter les professionnels de l'ensemble des repères théoriques et concrets pour utiliser et mettre en œuvre ce référentiel dans le cadre de l'évaluation de situation d'enfant en danger dans la perspective de la pourvoyance des besoins fondamentaux, particuliers et spécifiques de l'enfant (Loi 2016).

Thématiques

- Rappel des thématiques d'évaluations.
- Mise en œuvre auprès de l'enfant (petit enfant, enfant, adolescent).
- Mise en œuvre auprès des parents.
- Mise en œuvre auprès de l'environnement écosystémique.
- L'entretien familial en situation d'information préoccupante.
- Enjeux rédactionnels dans le cadre de l'information préoccupante.
- Anthropologie clinique des droits et besoins fondamentaux de l'enfant : facilité le dialogue partenarial.
- La clinique et typologie des situations de danger.
- Partialité multidirectionnelle et base sécuritaire émotionnelle.
- Cadre d'analyses et de pratiques issu de la clinique de l'exil.

MOYENS HUMAINS

Serge Escots est Docteur en anthropologie, psychothérapeute, thérapeute familial, consultant en pratiques médico-sociales, chercheur en sciences sociales et responsable du DU de thérapie familiale à l'Université Toulouse - Jean Jaurès. Il a fondé et dirige l'Institut d'anthropologie clinique.

Estelle Karchen est assistante de service social, thérapeute familiale, formatrice en approche systémique et animatrice d'analyse de pratique et de supervision. Elle a travaillé au sein de brigades de gendarmerie auprès de victimes et auteurs d'infractions pénales, de couples ou familles dans un contexte de crise. Elle participe également à la formation de divers professionnels sur la problématique des violences intra familiales et au développement de pratiques de réseau.

Jonas Roisin est psychologue clinicien et formateur. Il est particulièrement mobilisé par les questions de séparations familiales, d'exils, d'espaces transitionnels et de dynamiques institutionnelles.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Modalités pédagogiques

Formation présentielle proposée sur site durant 3 jours consécutifs.

Moyens et supports pédagogiques

- Outil support : référentiel HAS d'évaluation (Livret 1, 2 et 3 et outils).
- Exposés théoriques et présentations PowerPoint.
- Échanges à partir de l'expérience et du questionnement des stagiaires.
- Études de cas et analyse de la pratique.
- Simulation de situations professionnelles.
- Documentation.

Modalités d'évaluation et de suivi

- Auto-positionnement et recueil des besoins et attentes.
- Synthèses intermédiaires.

- Bilan collectif oral de fin de formation.
- Attestation personnalisée de fin de formation remise à chaque stagiaire.
- Questionnaire d'évaluation à chaud complété individuellement en ligne.
- Questionnaire d'évaluation à distance, suivi de retours d'expérience.

Dernière mise à jour : 18/10/2022